

Pourquoi certains acheteurs de permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier ne chassent-ils pas?

par Fern L. Filion¹

Résumé

Durant l'hiver 1978, 73,3% d'un échantillon de 2357 acheteurs du permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier pour l'année en cours et l'année précédente, au Nouveau-Brunswick, ont répondu à un questionnaire postal spécial leur demandant pourquoi ils n'avaient pas chassé activement au cours de la saison 1977-1978. Les résultats de l'étude ont révélé que les raisons d'ordre sociologique ou d'accessibilité étaient plus importantes que les contraintes imposées par l'âge, la santé ou les attitudes. Les raisons variaient selon la zone d'achat du permis, le niveau de participation à d'autres activités fauniques de consommation et l'âge. Le fait qu'environ 40% des

personnes choisies dans l'échantillon ne chassent pas les oiseaux migrateurs considérés comme gibier, au cours d'une année donnée, influe sur la précision et le coût du relevé annuel des prises. Le rapport formule, au sujet de la méthode d'échantillonnage, deux suggestions pour réduire l'importance des chasseurs inactifs dans les estimations des prises.

Introduction

A la demande de la Direction des pêches et de la faune du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, le SCF a réalisé une enquête spéciale dans cette province en 1977-1978. L'enquête avait pour but d'étudier pourquoi certaines personnes achètent, au coût de \$3,50, un permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier mais ne chassent pas par la suite, et pourquoi d'autres ne renouvellent pas leur permis. Les gestionnaires de la faune aquatique s'intéressent à cette question pour plusieurs raisons. En

Tableau 1

Proportions estimatives de détenteurs de permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier et de chasseurs au Canada et au Nouveau-Brunswick, de 1972 à 1977, basées sur les résultats des relevés des prises*

Année	Région	Réponses au relevé national	Acheteurs de permis	Proportion de répondants achetant un permis	Chasseurs actifs	Proportion de répondants qui chassent	Proportion de détenteurs de permis qui chassent
1977	Canada	22 896	17 833	0.779	14 119	0.617	0.792
	Nouveau-Brunswick	1 784	1 361	0.763	1 014	0.568	0.745
1976	Canada	20 397	15 729	0.771	12 805	0.628	0.814
	Nouveau-Brunswick	1 591	1 203	0.756	927	0.583	0.770
1975	Canada	20 648	15 872	0.769	12 980	0.629	0.818
	Nouveau-Brunswick	1 237	949	0.767	694	0.561	0.731
1974	Canada	15 594	11 747	0.753	9 611	0.616	0.818
	Nouveau-Brunswick	1 098	779	0.709	597	0.544	0.766
1973	Canada	13 461	10 761	0.799	8 472	0.629	0.787
	Nouveau-Brunswick	947	753	0.795	547	0.578	0.726
1972	Canada	15 400	11 796	0.766	9 199	0.597	0.780
	Nouveau-Brunswick	1 105	867	0.785	643	0.582	0.742
1971†	Canada	15 740	10 603	0.674	8 599	0.546	0.811
	Nouveau-Brunswick	1 075	687	0.639	574	0.534	0.836

*Sources: Cooch et coll. (1978), Cooch (1976), Cooch et Raible (1975), Cooch et coll. (1974, 1973, 1972).

†Les données pour 1971 ne sont pas directement comparables à celles des autres années, tel qu'il est expliqué dans le texte.

¹CSF, Ottawa K1A 0E7



plus de vouloir satisfaire une curiosité naturelle, ils doivent éclaircir la situation puisqu'un fort taux d'inactivité chez les chasseurs peut avoir des effets appréciables sur la méthodologie, la précision et le coût des relevés annuels des prises et de la composition des espèces. Si le taux d'inactivité est élevé, il faudra peut-être recourir à un échantillonnage beaucoup plus important et plus onéreux pour obtenir des estimations fiables des taux d'activité et de succès des chasseurs. Le fait de mieux comprendre les motifs de l'inactivité des chasseurs pourrait mettre en évidence des solutions éventuelles au problème.

Le tableau 1 illustre l'étendue du problème. On y constate que 20 à 25% des personnes qui ont répondu au Relevé national des prises (RNP) de 1972 à 1977 ont déclaré ne pas avoir acheté de permis pendant la saison étudiée; que 37 à 40% des répondants ont dit ne pas avoir chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier; et que 18 à 22% des répondants détenteurs du permis n'avaient pas chassé. Ces données sont moins élevées que celles recueillies avant 1972, puisque les échantillons des relevés antérieurs provenaient exclusivement d'une liste de détenteurs de permis vieille d'un an et n'incluant pas les chasseurs intermittents qui achetaient un permis pendant la période de l'enquête. Même si les données pour le Nouveau-Brunswick démontrent un profil semblable à celui des données nationales, le taux d'inactivité y a généralement été plus élevé de 1972 à 1977.

Le présent document décrit la méthodologie et les résultats de l'étude, en discute les conclusions et présente des solutions possibles au problème.

Méthodologie

Plan du questionnaire

Un questionnaire postal spécial portant sur la saison 1977-1978 de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier a servi pour réaliser l'étude. Le questionnaire, reproduit à l'annexe qui comporte quelques données supplémentaires, consistait en une formule comportant huit questions.

Modalités de l'étude

Aucune procédure spéciale d'échantillonnage n'a été nécessaire; les questionnaires ont été envoyés à 2357 des 3600 personnes choisies pour le RNP au Nouveau-Brunswick. Ce chiffre comprenait 1591 non-répondants au RNP, ainsi que 766 répondants ayant dit ne pas avoir acheté de permis de 1977 ou ne pas avoir chassé pendant la saison 1977-1978. Les questionnaires ont été distribués entre le 31 mars et le 31 mai 1978, conformément aux modalités recommandées par Filion (1978). Une fois remplis, les questionnaires ont été contrôlés manuellement, codés et mémorisés sur bande magnétique. Pour les analyses, on a utilisé la version 7 du Progiciel statistique des sciences sociales (Nie et coll., 1975).

Résultats

Taux de réponse

Des 2357 questionnaires postés, 1728 ont été renvoyés, soit un taux de réponse de 73,3%. C'est un chiffre relativement élevé pour des questionnaires envoyés seulement à des chasseurs inactifs reconnus et à des non-répondants au relevé des prises.

Tableau 2

Répartition procentuelle de l'échantillon des prises, des résultats du relevé spécial et du relevé des prises, par strate d'échantillonnage

Groupe	Strate d'échantillonnage*				Base (nbre)
	A(%)	B(%)	D(%)	E(%)	
Échantillon des prises	17.9	19.5	59.8	2.8	3600
Résultats de l'enquête spéciale (répondants inactifs)	15.7	28.3	55.7	0.3	1013
Résultats du relevé des prises (répondants actifs)	20.9	11.3	64.7	3.1	946

*A. Résidents canadiens choisis d'après le fichier actuel des détenteurs de permis et n'ayant pas acheté un permis l'année précédente; B. Résidents canadiens choisis d'après le fichier de l'année précédente et ayant acheté un permis l'année d'avant, mais pas deux ans avant; D. Résidents canadiens choisis d'après le fichier de l'année précédente et ayant acheté un permis durant les deux années antérieures; E. Non-résidents choisis d'après le fichier actuel des détenteurs de permis.

Taux d'activité

Parmi les répondants au relevé spécial, 41,3% ont chassé les oiseaux aquatiques. Comme prévu, l'activité dans ce domaine a été quelque peu inférieure au taux de 56,8% observé pour le Nouveau-Brunswick dans le RNP de 1977 (tableau 1). L'analyse qui suit est basée principalement sur les 1015 répondants qui ont affirmé ne pas avoir chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier pendant la saison 1977-1978.

Répondants inactifs

Caractéristiques

Plusieurs caractéristiques des répondants inactifs ont émergé du questionnaire (annexe 1) et du fichier des détenteurs du permis. Moins de la moitié (42%) ont acheté le permis de chasse en 1977 (Question 1a), tandis que la majorité (72,5%) l'avaient acheté en 1976 (Q. 1b). Même si aucun de ces répondants n'a chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier en 1977 (Q. 2a), environ la moitié ont chassé un autre gibier (Q. 2b) ou se sont adonnés à la pêche sportive (Q. 2c).

Dans le relevé des prises, l'échantillon est stratifié selon l'expérience de chasse antérieure et l'année d'achat du permis. Le tableau 2 compare la répartition des résultats du relevé des prises et de l'enquête spéciale au Nouveau-Brunswick selon les strates d'échantillonnage. On constate que l'inactivité est plus élevée pour les échantillons choisis à partir du fichier des détenteurs de permis de l'année précédente (B, D) que pour ceux choisis à partir du fichier

actuel (A, E). L'échantillon B contient nettement le taux d'inactivité le plus élevé.

On a effectué plusieurs recoupements afin de déceler les différences entre les détenteurs inactifs de 1977 et les non-détenteurs de permis. Le tableau 3 résume les résultats obtenus. Les conclusions les plus significatives ont trait à l'âge, aux critères de sélection de l'échantillon, à la zone d'achat du permis et à la vague de réponses. Les détenteurs inactifs étaient plus susceptibles que les non-détenteurs de permis de répondre à la première vague d'envoi des questionnaires, ils appartiennent au groupe d'âge de 50 ans et plus, proviennent de la zone 2 et chassent du gibier autre que les oiseaux aquatiques, mais ils étaient moins susceptibles d'appartenir à l'échantillon B.

Raisons

La question 4, à l'annexe 1, énumère les raisons possibles de l'inactivité pour la chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Les répondants étaient invités à inscrire une ou plusieurs raisons (Q. 4a) et ensuite à indiquer les plus importantes (Q. 4b). Une fois classées, les raisons données à l'une ou l'autre des questions étaient essentiellement les mêmes (le coefficient de corrélation des rangs de Spearman entre les questions Q. 4a et b est de 0,95). Les obligations reliées au travail ainsi que la rareté des oiseaux constituaient les raisons données le plus fréquemment. Le tableau 4 résume les réponses à la question Q. 4a.

Tableau 3

Résumé des différences significatives entre les détenteurs inactifs et les non-détenteurs de permis pour des variables choisies

Variable*	Différences	Importance†		
		χ^2	dl	α
Vague de réponses	Plus de détenteurs (73%) que de non-détenteurs de permis (55%) ont répondu à la première vague	5,77	1	0,02
Zone‡ d'achat du permis	Plus de détenteurs (49%) que de non-détenteurs de permis (40%) provenaient de la zone 2	6,83	1	0,01
Chasse à un autre gibier (Q. 2b)	Plus de détenteurs (58%) que de non-détenteurs de permis (53%) ont chassé du gibier autre que les oiseaux aquatiques	2,83	1	0,09
Strate d'échantillonnage	Moins de détenteurs (15%) que de non-détenteurs de permis (38%) provenaient de la liste de non-renouvellement de 1976 (B)	129,75	3	< 0,001
Âge	Moins de détenteurs (75%) que de non-détenteurs de permis (86%) provenaient des groupes de moins de 50 ans	25,27	6	< 0,001

* Les recoupements avec les variables restantes (Q. 1b et Q. 2c) n'ont pas révélé de différences significatives au-dessous du niveau $\alpha = 0,05$.

† Test global de chi carré pour les différences entre les répondants.

‡ La Zone 2 est formée des comtés de Victoria, Madawaska, Restigouche, Gloucester, Northumberland et Carleton, et englobait 38% de la population du Nouveau-Brunswick au 1^{er} juin 1976 (Statistique Canada, 1977). La Zone 1 comprend le reste du territoire et constitue la zone la plus peuplée.

Tableau 4

Raisons données, par ordre d'importance décroissante, pour ne pas avoir chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier, selon la question Q. 4a (source: annexe 2)*

Ordre	Raison	Amplitude %
1	Obligations de travail	> 40
2	Peu ou pas d'oiseaux aperçus	30-40
3	Pas d'endroit de chasse à proximité	10-20
4	Fréquentation excessive des aires de chasse	
5	Obligations familiales ou sociales	
6	Personne avec qui chasser	
7	Coût trop élevé	
8	Permis acheté pour promouvoir la conservation	10
9	Raisons d'âge ou de santé	
10	N'aime pas tuer des oiseaux	
11	Autres raisons	
12	Chasse trop dangereuse	
13	Famille ou amis désapprouvent	

*Le coefficient de corrélation de rang de Spearman entre Q. 4a et Q. 4b est de 0,95.

Pour simplifier l'analyse, les raisons ont été regroupées en quatre catégories:

- 1) *physiologiques* — âge ou santé;
- 2) *sociologiques* — personne avec qui aller chasser; la famille ou les amis n'approuvent pas la chasse; obligations de travail; obligations familiales ou sociales;
- 3) *accessibilité* — pas d'endroit pour chasser à proximité; pas ou peu d'oiseaux aperçus; fréquentation excessive des aires de chasse; coût trop élevé;
- 4) *attitudes* — chasse trop dangereuse; acheté permis pour contribuer à la conservation; n'aime pas tuer des oiseaux.

Même si l'importance relative des catégories varie légèrement selon l'utilisation de la question Q. 4a ou Q. 4b, les raisons sociologiques et d'accessibilité ont été les plus fréquemment mentionnées. En se basant sur la question Q. 4a, on a déduit l'ordre d'importance suivant: accessibilité (81,4%), raisons sociologiques (72,4%), attitudes (21,1%) et raisons physiologiques (9%). La question Q. 4b a donné les résultats suivants: raisons sociologiques (46%), accessibilité (39,9%), attitudes (9,3%) et raisons physiologiques (4,9%).

On n'a constaté aucune différence importante entre les chasseurs inactifs qui avaient acheté le permis de 1977 et ceux qui ne l'avaient pas acheté. Le recoupement des raisons catégorisées à la Q. 4b et du statut des détenteurs

Tableau 5

Résumé des différences significatives observées dans le recoupement des raisons de l'inactivité avec des variables choisies*

Variable†	Raisons de l'inactivité concernant la chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier				Importance‡		
	Physiologiques	Sociologiques	Accessibilité	Attitudes	χ^2	dl	α
Zone 1	0	+	-	0	7.6	3	0.06
2	0	-	+	0			
A chassé un autre gibier (Q. 2b)	oui non	- +	+ -	+ -	33.4	3	0.00
Pêche sportive (Q. 2c)	oui non	- +	0 0	- +			
Âge < 20 ans	0	0	0	+	22.6	12	0.03
20-39 ans	-	0	0	-			
> 40 ans	+	0	0	0			

*"0" indique qu'une proportion supérieure à la moyenne de répondants formulant une raison donnée ont été caractérisés par une variable particulière. "0" et "-" indiquent respectivement une proportion moyenne et inférieure à la moyenne.

† Les recoupements avec les variables restantes (vague de réponses Q. 1a, Q. 1b) n'ont pas révélé de différences significatives au-dessous du niveau $\alpha = 0,30$.

‡ Test global du chi carré pour les différences entre les répondants.

de permis (Q. 1a) n'a révélé aucune différence significative — test global du chi carré pour les différences entre les répondants: $X^2 = 3,15,3$ d1, $\alpha = 0,37$. Le recoupement de chaque raison non catégorisée a toutefois révélé quatre différences significatives. A l'annexe 2, le résumé des recoupements indique que les acheteurs inactifs de 1977 (21,1%) étaient plus susceptibles de s'intéresser à la conservation que les non-détenteurs de permis (1,9%). Par contre, ces derniers étaient plus susceptibles d'être inactifs à cause de la fréquentation excessive (20,2%), des coûts élevés (13,6%) ou parce qu'ils n'aimaient pas tuer (9,6%).

Lorsque j'ai recoupé les raisons catégorisées avec les variables qui restaient afin de déceler les interactions possibles (tableau 5), seules quatre des sept variables testées ont démontré un quelconque rapport avec les raisons de l'inactivité du chasseur. Les raisons sociologiques prédominaient dans la Zone 1 mais les raisons reliées à l'accessibilité primaient dans la Zone 2. Les répondants qui n'avaient ni chassé d'autre gibier, ni pêché en 1977, avaient davantage tendance à évoquer des raisons physiologiques ou reliées aux attitudes que les répondants actifs. Alors que les jeunes chasseurs inactifs (moins de 20 ans) étaient plus fréquemment caractérisés par des raisons reliées aux attitudes, les plus vieux (plus de 40 ans) avançaient surtout des raisons physiologiques.

Résumé et signification

Les caractéristiques et les motivations des répondants inactifs à l'enquête spéciale sur les prises au Nouveau-Brunswick laissent entrevoir des solutions possibles à certaines des difficultés méthodologiques que crée ce groupe pour les gestionnaires des oiseaux migrateurs considérés comme gibier.

Les résultats tirés du RNP pour le Canada indiquent que, même si 75 à 80% des répondants achètent un permis de chasse durant l'année en cours, seulement 60 à 63% chassent. L'activité est légèrement inférieure (54 à 59%) au Nouveau-Brunswick, où moins de la moitié (42%) des répondants inactifs ont acheté un permis en 1977-1978. Environ la moitié de ces derniers répondants ont chassé un gibier autre que les oiseaux aquatiques ou se sont adonnés à la pêche sportive pendant cette saison. Des 13 raisons possibles de l'inactivité des chasseurs, les obligations de travail et la rareté des oiseaux ont été les plus fréquemment invoquées. De plus, les raisons sociologiques et d'accessibilité étaient considérablement plus importantes que les raisons physiologiques ou reliées aux attitudes (voir les catégories énumérées sous «Raisons»).

Après séparation de la population de chasseurs inactifs en détenteurs et non-détenteurs de permis pour l'année en cours, l'étude révèle des différences légères mais significatives. Les détenteurs de permis ont répondu plus tôt, étaient plus âgés, provenaient plus souvent de l'aire la moins peuplée (zone 2) et chassaient du gibier autre que les oiseaux aquatiques plus fréquemment que les non-détenteurs de permis. Les données indiquent aussi que les détenteurs de permis ont, plus que les non-détenteurs, tendance à avoir

acheté un permis simplement pour favoriser la conservation des oiseaux migrateurs, mais moins tendance à donner comme raisons de leur inactivité la fréquentation excessive, le coût ou le dégoût de tuer.

Des recoupements supplémentaires ont révélé que, dans la zone la plus peuplée (zone 1) et parmi ceux qui chassent d'autres gibiers, les raisons sociologiques prévalaient tandis que, dans la zone 2 et parmi ceux qui chassent un gibier autre que les oiseaux aquatiques ou qui pratiquent la pêche sportive, les raisons d'accessibilité l'emportaient. Les raisons reliées aux attitudes ont été celles avancées le plus fréquemment par les jeunes répondants et par ceux qui ne chassent pas un gibier autre que les oiseaux aquatiques ou ne pratiquent pas la pêche sportive, tandis que les raisons d'âge ou de santé ont été invoquées le plus souvent par les répondants de plus de 40 ans.

Le fait qu'une proportion relativement élevée des personnes interrogées dans le cadre du RNP n'avaient pas acheté de permis de chasse et que seulement environ 60% des répondants avaient activement chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier a une certaine influence sur la précision statistique et le coût des relevés. Une inactivité élevée exige des échantillons plus grands et des études plus coûteuses en vue d'obtenir des statistiques d'une précision donnée sur l'activité et le succès des chasseurs.

Les présents résultats peuvent contribuer à réduire le niveau actuel d'inactivité dans les échantillons des relevés et ce, d'au moins deux façons complémentaires.

(1) Puisque nous savons que l'inactivité est la plus élevée chez les répondants choisis dans le fichier des détenteurs de permis de l'année précédente (échantillon B), où les répondants inactifs ont surpassé en nombre les chasseurs dans une proportion de presque 3 contre 1 au Nouveau-Brunswick, nous devrions envisager de réduire ou d'éliminer cette portion de l'échantillon. A l'exception du Relevé de la composition des espèces, un plan d'échantillon basé exclusivement sur la liste des détenteurs de permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier pour l'année en cours résoudrait en grande partie le problème de l'inactivité. Toutefois, avant de mettre en œuvre cette solution, il faut considérer son incidence sur la précision des estimations des prises ainsi que sur les modalités et l'application du Relevé de la composition des espèces. Par exemple, une plus grande précision due à un taux d'activité plus élevé dans l'échantillon peut être contrebalancée par une réduction de la fiabilité des estimations, puisque l'échantillon B représente un grand nombre des prises d'oiseaux. Le fait d'échantillonner simplement à partir du fichier des détenteurs de permis de l'année en cours réduirait le gaspillage de questionnaires et simplifierait les méthodes d'estimation, mais cela accroîtrait également le travail du personnel chargé d'envoyer les questionnaires en réduisant le temps disponible pour effectuer les opérations du relevé, puisqu'il serait impossible d'extraire tout échantillon avant que la saison de chasse ne soit déjà bien avancée.

Par exemple, beaucoup des permis de chasse vendus dans les bureaux de poste n'atteignent pas l'administration centrale du SCF avant la fin d'octobre et novembre, ce qui laisse peu de temps pour l'envoi postal manuel à la fin de novembre et au début de décembre. On pourrait cependant contourner ces obstacles en utilisant un «questionnaire-réponse affranchi», adressé par ordinateur, qui fait présentement l'objet de tests.

(2) Le fait de réduire ou d'éliminer l'échantillonnage à partir du fichier des détenteurs de permis de l'année précédente ne résoudra pas complètement le problème causé par l'inactivité dans les relevés, puisque certains détenteurs de permis de l'année en cours ne chasseront pas les oiseaux migrateurs considérés comme gibier. L'étude porte à croire qu'il devrait être possible de prédire quels acheteurs ne chasseront pas. Par exemple, les personnes occupant certains postes sont plus susceptibles que d'autres de ne pas chasser à cause d'obligations de travail. De même, on peut mieux prédire l'inactivité en sachant qu'une personne n'a vu que très peu d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier, a l'intention de chasser d'autres gibiers ou n'a pas de terrain de chasse à proximité. Il va sans dire que cette solution est plus difficile à réaliser que la première

et nécessite d'autres recherches avant d'être adoptée. Si cette solution était fructueuse, certaines des questions pourraient être posées lors de l'achat du permis et utilisées ensuite lors de l'échantillonnage. Ou bien, on pourrait poser ces questions sur un simple questionnaire format «carte postale», envoyé à l'échantillon choisi pour le Relevé de la composition des espèces à partir du fichier des détenteurs de permis de l'année précédente. Les résultats des questionnaires sur «cartes postales» pourraient ensuite servir à éliminer les chasseurs inactifs anticipés afin de minimiser les coûts attribuables au gaspillage des enveloppes prévues pour l'envoi d'ailes.

Remerciements

J'aimerais remercier F. G. Cooch pour son appui et ses observations utiles pendant la conception et l'analyse de l'étude. J'exprime aussi ma gratitude à B. Nagpal pour ses services lors du traitement des données et à S. Wendt, R. Baroni, L. Teevens et S. Quinn pour leur aide pendant le relevé. G. E. J. Smith et H. Boyd ont fait des observations fort utiles sur une première ébauche. Le sujet de l'enquête a été proposé par la Direction des pêches et de la faune du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.

Annexe 1

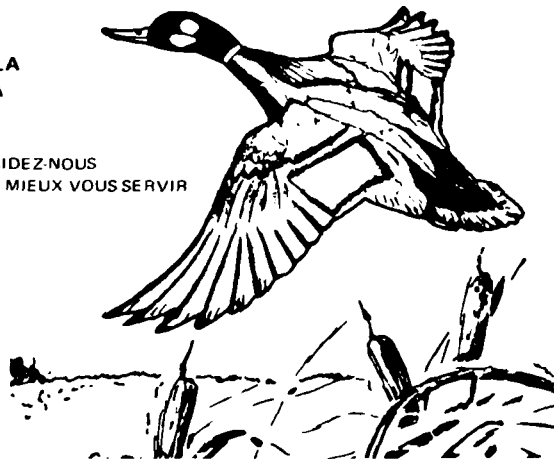
Questionnaire avec résumé statistique, basé sur les répondants inactifs* en 1977-1978.

CONFIDENTIEL

ENQUÊTE AUPRÈS DES SPORTIFS QUI N'ONT PAS CHASSÉ LA SAUVAGINE AU NOUVEAU-BRUNSWICK AU COURS DE LA SAISON 1977-1978

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

AIDEZ-NOUS
À MIEUX VOUS SERVIR



Objectif: Connaître les motifs des personnes qui se sont procuré un permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Nouveau-Brunswick, mais qui n'ont pas chassé en vertu de ce permis. Les réponses que vous donnerez aux questions suivantes nous aideront à atteindre cet objectif. Il est entendu que chacune de vos réponses sera strictement confidentielle.

Instructions: Veuillez remplir ce petit questionnaire en cochant (✓) les espaces encadrés.

		%		%	Total
1. a) Avez-vous acheté un Permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier en 1977? (cocher une réponse)	Oui	42.0	Non	58.0	1 013
b) Avez-vous acheté un Permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier en 1976?	Oui	72.4	Non	27.6	965
2. a) Au cours de la saison 1977-78 avez-vous chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier?	Oui	0.0	Non	100.0	1 013
b) Au cours de la saison 1977-78 avez-vous chassé d'autres types de gibier?	Oui	54.9	Non	45.1	983
c) Au cours de la saison 1977-78 avez-vous pratiqué la pêche sportive?	Oui	49.5	Non	50.5	979
3. Avez-vous reçu un questionnaire sur la chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier (autre que celui-ci) du Service canadien de la Faune au cours de la saison 1977-1978?	Oui	56.4	Non	43.6	966

NOTE: Répondez à la question 4 ci-dessous seulement si vous n'avez pas acheté de Permis de chasse aux oiseaux migrateurs ou si vous n'avez pas chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier en 1977-78.

4. a) Si vous n'avez pas acheté de Permis ou n'avez pas chassé les oiseaux migrateurs en 1977-78, indiquez pourquoi. (Vous pouvez donner plus d'une raison)

	%			%	
	4a	4b		4a	4b
- Raison d'âge ou de santé	9.0	4.9	- Peu ou pas d'oiseaux	32.4	21.1
- Je n'avais personne avec qui chasser	13.2	5.4	- Endroits de chasse trop achalandés	17.8	6.7
- Ma famille ou mes amis désapprouvent la chasse	2.2	0.3	- La chasse coûte trop cher	11.5	4.6
- Obligations de travail	43.2	33.4	- La chasse est trop dangereuse	3.6	2.1
- Obligations familiales ou sociales	13.8	6.9	- J'ai acheté mon permis juste pour contribuer à la conservation des oiseaux migrateurs	9.6	1.5
- Endroits de chasse trop éloignés	19.7	7.5	- Je n'aime pas tuer les oiseaux	7.9	5.7
- Autre raison				5.9	0.0

(préciser)

b) Dans la partie 4a) ci-dessus, veuillez souligner la raison la plus importante pour laquelle vous n'avez pas acheté de permis ou pour laquelle vous n'avez pas chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier en 1977-78.

Merci beaucoup pour votre collaboration. Veuillez retourner ce questionnaire aujourd'hui en vous servant de cette enveloppe spécialement affranchie.

*Le nombre total de réponses au présent questionnaire a été de 1728, mais les données présentées ici sont basées sur 1015 envois, soit le total des chasseurs inactifs; 389 personnes ont répondu à la question 4b.

Annexe 2

Résumé des 13 recoupements individuels des raisons invoquées pour ne pas avoir chassé les oiseaux migrateurs considérés comme gibier (Q. 4a) avec le statut des détenteurs de permis (Q. 1a)

A acheté le permis de 1977*	Répartition (%) des raisons invoquées pour ne pas avoir chassé												
	Âge Santé	Seul l'entourage	Désapprobation de travail	Obligations familiales	Obligations de travail	Pas d'endroit d'oiseaux	Peu d'oiseaux excessives	Fréquentation excessive	Coût excessif	Dangereux	Conservation	N'aime pas tuer†	Autres
Oui (425)	10,1	13,3	1,3	43,2	12,0	20,0	32,5	14,1	8,3	2,7	21,1	5,3	4,0
Non (588)	8,3	13,1	2,8	43,2	15,0	19,5	32,4	20,2	13,6	4,2	1,9	9,6	7,1
Total (1013)	9,0	13,2	2,2	43,2	13,8	19,7	32,4	17,8	11,5	3,6	9,6	7,9	5,9

* Les données entre parenthèses indiquent le nombre total de répondants et constituent la base de la répartition en pourcentage.

† Le test du chi carré de Yates corrigé pour les différences significatives entre les répondants est de: X^2 , d.l.1, $p < 0,05$.

Bibliographie

Cooch, F. G., 1976. Rapport de la vente de permis canadiens de chasse aux oiseaux migrateurs, des prises d'oiseaux migrateurs et de l'activité des chasseurs en 1975. SCF, cahier de biologie n° 70, 11 pages.

Cooch, F. G., G. W. Kaiser et L. Wight, 1972. Rapport concernant les ventes de permis de chasse aux oiseaux migrateurs, les prises d'oiseaux migrateurs et l'activité des chasseurs en 1971. SCF, cahier de biologie n° 28, 25 pages.

Cooch, F. G., G. W. Kaiser et L. Wight, 1973. Rapport ayant trait aux ventes de permis pour la chasse aux oiseaux migrateurs, aux prises d'oiseaux migrateurs et à l'activité des chasseurs, au Canada, en 1973. (Note: ce chiffre devrait se lire 1972). SCF, cahier de biologie n° 34, 11 pages.

Cooch, F. G., G. W. Kaiser et L. Wight, 1974. Rapport concernant les ventes de permis de chasse aux oiseaux migrateurs, les prises d'oiseaux migrateurs et l'activité des chasseurs en 1973. SCF, cahier de biologie n° 41, 11 pages.

Cooch, F. G., K. Newell et S. Wendt, 1978. Rapport sur la vente de permis canadiens de chasse aux oiseaux migrateurs, les prises d'oiseaux migrateurs et l'activité des chasseurs en 1976. SCF, cahier de biologie n° 81, 8 pages.

Cooch, F. G. et H. Raible, 1975. Rapport concernant les ventes de permis canadiens de chasse aux oiseaux migrateurs, les prises d'oiseaux aquatiques et l'activité des chasseurs en 1974. SCF, cahier de biologie n° 51, 8 pages.

Filion, F. L., 1978. Increasing the effectiveness of mail surveys. Wildl. Soc. Bull. 6(3):135—141.

Nie, N. H., C. H. Hull, J. G. Jenkins, K. Steinbrenner et D. H. Bent, 1975. Statistical package for the social sciences, 2^e édition, McGraw Hill Book Co., Toronto, 675 pages.

Statistique Canada, 1977. Population: répartition géographique (division et subdivisions du recensement, Provinces de l'Atlantique). Publication du recensement n° 92802.

